



Aménagements / Travaux Visibilité des commerces

La planification des travaux communaux est essentielle pour assurer l'attractivité, la cohésion et le développement durable du village. L'action municipale doit anticiper, organiser et tenir compte des partenaires, du budget, des cofinancements et des opportunités.

Nous accompagnerons les projets en cours, structurerons les nouveaux, programmerons l'entretien des réseaux et proposerons des réaménagements pour valoriser notre patrimoine, tout en intégrant les enjeux fonciers et réglementaires (PPRI).

La complexité administrative et les contraintes budgétaires imposent une gestion stricte.

Notre politique visera à investir de façon responsable, selon quatre principes : planifier, anticiper, s'adapter et gérer avec rigueur.

Déterminés, nous poursuivrons nos projets en restant adaptables et réactifs pour saisir les opportunités financières et maintenir une politique ambitieuse au service des habitants.

Planifier Anticiper S'adapter
Gérer avec rigueur



Thibault Fournier, candidat aux élections municipales et communautaires de 2026

Projet de Réaménagements et de Dynamisation du Village

Construction d'un hangar pour le Centre Technique Municipal (CTM)

La commune a obtenu un permis de construire pour relocaliser le CTM dans la zone Peyrouas «Quatre Chemins». Ce nouveau site offrira des espaces adaptés aux agents, avec une organisation optimisée. L'aménagement se fera avec la participation active des employés pour répondre aux besoins concrets. Bien que le permis autorise trois hangars de 1 000 m² chacun, seule la construction d'un hangar est prévue pour l'instant, afin de respecter les contraintes économiques.

Création d'un « Pôle Associations »

Le déplacement du CTM libérera les bâtiments qu'il occupe actuellement offrant une opportunité unique de réaménagement. Notre objectif est donc de transformer ces bâtiments en un véritable pôle associatif, destiné à accueillir et regrouper les associations locales, à l'exception du tennis, de l'EBF et l'ESF.

À ce jour, les associations sont dispersées dans tout le village dans des bâtiments non adaptés aux personnes à mobilité réduite, non fonctionnels créant des contraintes logistiques.

Déplacement du CCAS

Le CCAS sera transféré au-dessus du tennis club dans un local accessible aux personnes à mobilité réduite. Ce nouvel espace offrira une cuisine équipée, des zones de stockage et garantira un accueil plus confortable et confidentiel aux bénévoles et usagers.

Le Pôle Associatif offrira divers avantages.

Des espaces adaptés et sécurisés : Les nouvelles installations répondront aux besoins spécifiques des associations, offriront sécurité, conformité et davantage d'espace. L'accessibilité sera facilitée : Un parking et un accès direct aux différentes salles seront disponibles. Le réaménagement du CTM en pôle associatif optimisera l'utilisation des espaces publics et dynamisera la vie locale, offrant aux associations un cadre moderne, fonctionnel et accueillant.



Création d'un Pôle Administratif.

La Police Municipale ainsi que quelques bureaux administratifs seront transférés au Moulin. Nous souhaitons acquérir le « système de recueil mobile » qui nous permettra de procéder à la création et au renouvellement des passeports et des cartes d'identité ce qui demandera de l'espace. Au terme de cette réorganisation, l'ensemble des services administratifs du village sera regroupé autour de la place Jean Jaurès, contribuant ainsi à une meilleure accessibilité pour les habitants.

Projet de Réaménagements et de Dynamisation du Village

Création d'un Pôle Enfance, Jeunesse, Sport et Détente à l'espace Louis Magne

La Maison des Jeunes qui n'est plus aux normes, sera déplacée dans l'ancienne école de la rue Jules Ferry pour offrir un espace plus grand, sécurisé, avec cour et jardin, proche des équipements sportifs.



Équipements sportifs

Le stade sera doté d'un multi marquage pour permettre plusieurs disciplines sur la même surface et répondre aux attentes des associations sportives. La rénovation des vestiaires garantira la mixité, offrant à tous des conditions confortables et inclusives pour la pratique du sport.

Pumptrack

Cet espace, plébiscité par les familles et les enfants promet de devenir un lieu très fréquenté et apprécié. Nous saisirons l'opportunité d'acquérir pour une somme symbolique, un terrain de plus de 1 000 m² à moins de 200 mètres du site. Il sera transformé en parking et en parc ombragé avec bancs, offrant un espace de verdure paisible à tous.



Espace familles et enfants à la place du Cyclo Club

Ce bâtiment comprendra une partie avant dédiée aux familles (sanitaires, espace change, coin convivial pour se prêter matériel et jouets ou simplement pour échanger), ainsi qu'une nouvelle aire de jeux qui sera installée dans le jardin. La partie arrière sera réservée au boulodrome avec sanitaires, local de rangement et espace détente, facilitant l'organisation de concours par le club bouliste.

Ces nouveaux aménagements viseront à offrir un espace pour les jeunes et les enfants à proximité du city stade.

Création d'un parcours de santé

Un parcours santé partira de l'espace Louis Magne le long de la route des Clèdes. Plusieurs stations d'exercices extérieurs, adaptées à tous, seront accessibles sans matériel grâce à des panneaux explicatifs. Cet espace naturel favorisera forme et bien-être pour tous.



Rendre le centre du village plus attractif et plus agréable

Le centre du village doit être repensé pour éviter la désertification commerciale et la baisse d'attractivité. L'aménagement des espaces de vie centraux devra favoriser la convivialité et répondre aux besoins de tous les publics.

Visibilité des commerces du centre : Une nouvelle signalétique sera installée aux entrées du village et le long de la nationale pour orienter les visiteurs et valoriser l'offre locale.

Visuel commun pour les commerces : Pour rendre les commerces plus attractifs, une harmonisation des devantures sera proposée, accompagnée d'aides et d'une charte graphique.

Opérations façades et financements : Des subventions publiques soutiennent la rénovation des façades commerciales.

Nous comptons simplifier les démarches et revoir les critères pour encourager davantage de propriétaires à engager des travaux.



La circulation

Programmation de l'entretien et de la maintenance

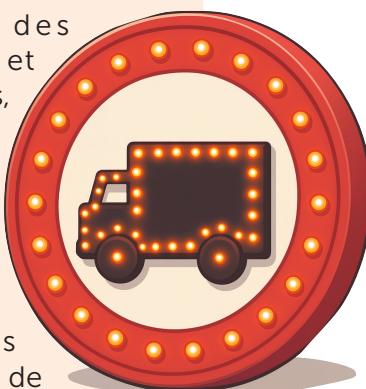
En plus des grands projets, la commune doit veiller à une gestion efficace de ses infrastructures actuelles. Un programme structuré prévoit des interventions régulières pour l'entretien et la maintenance des réseaux divers et de la voirie selon un calendrier pluriannuel, prenant en compte l'état des équipements, les besoins liés à la sécurité et à la circulation.



Afin de fluidifier très rapidement la circulation, nous prendrons un arrêté municipal qui interdira la circulation des poids lourds dans le centre du village et au niveau du carrefour Saint Roch 4 jours par semaine, pendant les périodes scolaires, de 7h30 à 9h, et de 15h30 à 17h.

Exception faite des transports scolaires et des services de secours, une lourde amende sera donnée à ceux qui enfreindraient cette règle qu'ils soient locaux ou de passage.

En parallèle, nous nous rapprocherons de la ville de Brignoles, qui souhaiterait établir un accès à l'autoroute au niveau de Nicopolis. Nous défendrons en même temps aux côtés des communes de Carnoules et Pignans, le dossier en cours concernant l'ouverture d'un accès autoroutier en direction ou provenance de Nice.



Engager les Travaux Liés à Nos Projets d'Urbanisme

Ces travaux concerteront la création, la sécurisation et la réhabilitation des espaces publics, l'amélioration de l'accessibilité, ou encore la promotion de la mobilité douce. Une attention particulière sera portée à l'intégration de critères environnementaux et à la concertation avec les habitants et les parties prenantes locales.

Sécurisation des routes

Sécurisation du chemin de Saint Bernard

Par la mise en place de stationnements afin de créer une « circulation alternée » qui visera à gérer et à réduire la vitesse dans ce quartier.

Parking du pigeonnier : Un meilleur aménagement du parking du pigeonnier est impératif afin de le rendre fonctionnel. Ces travaux s'accompagneront de la remise en état du passage permettant de le relier à l'espace vert des grands prés. Ce passage sera sécurisé aux abords de la rivière et mis en lumière.

Le forage du Défends est partiellement budgétisé et en attente des autorisations de l'agence de l'eau.

L'agrandissement du cimetière est prévu. Une étude sera menée afin de planifier les travaux à réaliser.

Parking rue des Boyer : Un parking de 26 places sera aménagé à la sortie de la Rue des Boyer.



Création d'une voie douce et chemin piéton entre le village et la ZAC la RDN7. Avec la construction des nouveaux locaux du CTM, l'aménagement du passage et mise en place de voies douces le long de la RDN7 seront nécessaires comprenant l'aménagement d'un passage et l'installation de voies douces (telles que pistes cyclables et cheminements piétons) afin d'établir une connexion entre la ZAC et le centre du village.



Sécurisation et aménagement de la route de Besse : Ce chantier, prévu et déjà budgétisé par la municipalité en place, doit débuter au cours de l'année à venir.

L'installation de deux ralentisseurs positionnés stratégiquement entre le transformateur et l'intersection des Cantons permettra de réduire la vitesse des véhicules, renforçant la sécurité des riverains et des usagers.

La création d'un trottoir le long de la route de Besse offrira un cheminement sécurisé pour les piétons, en particulier pour les enfants, les familles et les personnes à mobilité réduite.

Réflexion sur les grands projets

Réaménagement de la place Gabriel Péri (Place de l'Église)

La création des trois pôles permettra de libérer les bâtiments de la place de l'église, ouvrant ainsi la possibilité d'un aménagement valorisant le patrimoine et répondant aux besoins du village.

Nous avons choisi de ne pas nous engager immédiatement sur un projet d'aménagement précis, car plusieurs facteurs restent à clarifier, notamment les projets de créations de commerces sur la RDN7 qui influenceront la vie locale.

Une étude budgétaire sera engagée concernant l'acquisition potentielle du presbytère et de son jardin, afin d'évaluer leur intégration dans un projet global tout en considérant les contraintes financières et patrimoniales.

Le site central, composé de l'église et de ses abords, représente un enjeu stratégique pour

la qualité de vie, l'attractivité et l'identité du village ; son futur aménagement devra favoriser les liens sociaux et valoriser le patrimoine.

Les décisions seront prises avec réflexion et cohérence dans une vision à long terme, appuyées par des études sérieuses pour assurer un développement ambitieux, fonctionnel et respectueux, faisant de la place de l'église un véritable moteur au service des habitants et du patrimoine de Flassans.



Proposition d'Aménagement d'un Espace Temporaire Polyvalent au Service du village

Projetons-nous : La Police municipale la maison des jeunes et le CCAS vont être relocalisés. Ces déménagements vont laisser plusieurs locaux vacants, nous offrant une opportunité unique de réinventer ces espaces.

Dans l'attente de la réception des études sur les projets d'aménagements définitifs, nous vous proposerons d'expérimenter un aménagement original, temporaire, flexible et ouvert qui pourra être mis en place rapidement, profitera immédiatement à tous les habitants, et nous permettra de plus, de faciliter la transition vers son usage définitif.

Nous proposons la création d'un espace multifonctions pouvant accueillir différentes activités selon les jours ou les saisons : marché alimentaire, services de professionnels (consultations, bien-être), artisanat et produits divers (bijoux, vêtements...) Toutes les possibilités restent ouvertes. Les espaces seraient loués sous forme de stands, couvrant ainsi les frais de fonctionnement sans engager la commune sur le long terme.

La priorité sera donnée aux acteurs locaux qui pourront tester leurs activités ou gagner en visibilité sans risque

financier. Cette solution permettra d'animer le centre, de soutenir l'entrepreneuriat et d'apporter une réponse évolutive aux besoins identifiés, tout en évitant la concurrence avec les commerces existants.

Ce sera un sondage en situation, qui permettra d'affiner les usages futurs et envisager une installation pérenne pour ceux qui le souhaiteraient.

Par ailleurs, cet espace pourrait également servir, en cas d'augmentation du nombre d'enfants, de structure d'accueil temporaire pour garantir la continuité scolaire.

Cette gestion souple, participative et innovante vise à dynamiser les bâtiments disponibles, à favoriser les échanges et à soutenir l'économie locale, tout en s'appuyant sur la consultation des habitants.



Optimisation des espaces pour répondre aux besoins des habitants ?

La présence du bureau de poste est essentielle et son maintien, ainsi que celui du distributeur de billets, est une priorité.

Cependant, les services courants (courrier, colis, banque) pourraient être assurés dans un espace plus petit sans détériorer la qualité du service.

Notre proposition : transférer la Poste dans un local communal plus restreint, garantissant l'accessibilité à tous, permettrait de libérer le local actuel pour y installer un commerce de plus grande taille, répondant ainsi à la demande d'une offre alimentaire variée et de proximité. La location de ce local rapporterait de plus, de l'argent à la commune.

Plusieurs options sont envisagées : Boulangerie artisanale avec fabrication sur place, nécessitant un espace adapté et bien situé.

Création d'une épicerie en partenariat avec une enseigne reconnue, pour garantir approvisionnement régulier et accessibilité des produits.

Mixte : boulangerie associée à une épicerie, scénario idéal grâce au local laissé vacant.

Cette solution, jointe à notre proposition de commerces temporaires sur la place de l'église redonneraient à Flassans un dynamisme et une attractivité que nous souhaiterions tous retrouver. Nous proposons, vous déciderez, et la majorité l'emportera. Mais pour redonner vie au village, il va falloir faire preuve d'adaptabilité et accepter les changements.....

Nous devrons rester attentifs à l'évolution du contexte économique et institutionnel, qui, ça ne vous aura pas échappé, est assez compliqué au plus haut niveau depuis quelques temps. Notre projection s'appuie sur une continuité des finances publiques, c'est-à-dire une

stabilité par rapport aux exercices précédents : absence d'augmentation des impôts locaux, pas de coupes budgétaires nationales drastiques ni de flambée excessive des taux d'emprunt ou des coûts des matériaux.

La planification des projets communaux à Flassans ne peut être envisagée sans une prise en compte sérieuse de ces quatre freins majeurs.

La conjoncture financière, la complexité administrative, l'impact du PPRI et la configuration urbaine du village conditionnent la faisabilité et la réussite de toute initiative. Anticiper ces contraintes, c'est permettre à l'équipe municipale de définir des objectifs réalistes, adaptés et porteurs de sens pour l'ensemble des habitants.

Cette démarche de lucidité et d'anticipation est selon nous, la clé d'une action publique efficace et durable au service de notre village.





Se rencontrer - S'informer - Partager Échanger - Découvrir - Coopérer Soumettre - Dialoguer ...

Depuis plusieurs mois, nous travaillons avec conviction pour construire un projet solide, à votre écoute et au service de notre village.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous recevoir dans notre local de campagne :
situé au **57, avenue Général de Gaulle - Flassans-sur-Issole**

**Ce lieu sera un espace de rencontre,
de dialogue et de proximité.
Venez échanger avec nous, découvrir notre démarche
et partager vos idées.**



**Retrouvons-nous également
sur nos supports digitaux**

 www.unirflassans.fr

 [unir flassans](#)

 unir.flassans.2026@gmail.com

